

# SUD-RAIL

## **Danger de mort sur Fret SNCF Nous ne laisserons pas faire, Non à la liquidation !**

### **Qui veut la peau du Fret SNCF ?**

En 2015 l'ART (l'Autorité de Régulation des Transports) et 3 opérateurs ferroviaires privés ont saisi la Commission Européenne sur des aides d'État qu'aurait perçues Fret SNCF. Même si depuis ils ont retiré leurs griefs, **le 18 janvier 2023, la Commission Européenne a interpellé l'État français sur ces aides que Fret SNCF aurait reçues entre 2007 et 2019.** Il lui est reproché l'effacement de 5.3 milliards de dette au profit du groupe SNCF et l'aide indirecte de 4 milliards d'euros. **En revanche, la Commission Européenne n'est pas choquée que seul le groupe SNCF finance, via ses bénéfices, un fonds de concours de plusieurs centaines de millions d'euros par an.** La Commission Européenne n'est pas choquée non plus que les opérateurs privés bénéficient de ristournes importantes sur le prix des péages et enfin que seule la SNCF assure des missions d'aménagement du territoire via certains de ses TGV. Ce qui choque la Commission Européenne, c'est qu'en pleine crise écologique, le groupe SNCF soutienne son activité de Fret.

### **Depuis 2006 et la concurrence, c'est Fret SNCF et le transport de marchandises par rails qui dérouillent !**

- Les cheminot-e-s étaient 15.000 en 2003 à FRET, ils sont aujourd'hui moins de 5.000.
- Filialisation et vente des locomotives (Akiem) et des wagons (Ermewa)
- Baisse de la part modale de Fret ferroviaire de près de 50% depuis l'ouverture à la concurrence
- Fermeture de centaines de gares ouvertes au Fret et de dizaines de petits/moyens triages

### **L'État complice ?**

Il semble que l'État ait très rapidement pris la décision de ne pas contester la saisine de la commission et d'entrer en « négociation » pour définir les termes d'une liquidation/filialisation de la SAS FRET. Entité créée par la loi de 2018 du même gouvernement... **Cela démontre une seule chose, le gouvernement est prêt à liquider FRET SNCF plutôt que d'assumer sa mauvaise loi ferroviaire de 2018 !**

### **Et Maintenant ?**

Forte de l'expérience de la compagnie aérienne Alitalia, la Commission Européenne semble exiger une discontinuité de la SAS Fret. Elle va exiger du gouvernement Français :

- **La liquidation de la SAS Fret avec une filialisation de certaines des activités et une ouverture du capital**
- **Le transfert d'une partie des activités et des contrats aux autres opérateurs privés (non ce n'est pas une blague !!)**
- **Bien entendu liquider le cadre social et la réglementation du travail des salarié-e-s de Fret SNCF qui auront échappé à la liquidation.**



### **À SUD-Rail, nous avons décidé de ne pas laisser faire, nous sommes tous concernés !**

Fret SNCF est l'exemple de ce qui attend les autres activités de la SNCF, voilà nous sommes toutes et tous concerné-e-s. SUD-Rail a commencé à agir auprès de différents groupes politiques européens et Français dès la saisine connue mais il est temps de monter d'un cran.

Consciente des enjeux, notre fédération pense que l'unité syndicale est nécessaire pour lancer une grande campagne de sensibilisation. Elle associerait ONG, partis politiques, syndicats contre la liquidation de Fret SNCF, pour une stratégie de développement du fret ferroviaire public et permettrait d'aller interpellier directement le gouvernement. C'est dans cette optique que SUD-Rail a demandé à rencontrer rapidement les autres fédérations syndicales cheminotes sur ce sujet. **Nous ne lâcherons pas le Fret Ferroviaire !**